

Réf: Dossier 179489

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE D'AVITAILLEMENT ET DE SERVICES AUX NAVIRES » en abrégé « CASN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera

Synnac-ci non loin de l'Antenne M'Badon M, Lot 125, Ilot

12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE D'AVITAILLEMENT ET DE SERVICES AUX NAVIRES » en abrégé « CASN »

Objet : Avitaillement maritime, Fourniture de vivres et non vivres aux navires .Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (25,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera Synnac-ci non loin de l'Antenne M'Badon M, Lot 125, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme MAH EPOUSE BALLO BARAKITA BINATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01044 du 30/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07868/GTCA/RC/2023 du 30/01/2023

